

L'EXPLOITATION SUPPORT

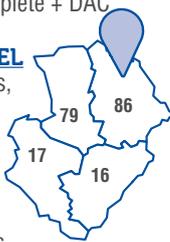
Système modérément intensif, avec une ration basée sur du stock d'ensilage de maïs et de RGI. Le bâtiment logette est saturé et amorti. Les génisses sortent au pâturage. L'implantation du bâtiment ne permet pas d'envisager de sortir les vaches au pâturage. L'accès à l'irrigation depuis 2018 a permis de sécuriser le stock fourrager, et d'augmenter le niveau de production.

TROUPEAU

- 100 VL Prim'Holstein
- 134 UGB
- 8 400 L vendus / vache présente
- TB : 42.2 g/l
- TP : 34.6 g/l
- Pas de pâturage des vaches
- Salle de traite
- Ration semi-complète + DAC

MILIEU NATUREL

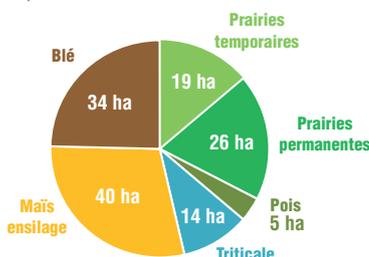
Terres hétérogènes, potentiel moyen à faible en culture sèche, une partie des terres sont séchantes et sensibles aux aléas climatiques (excès d'eau et sécheresse). L'irrigation permet de sécuriser le rendement maïs sur 20 ha (2200 m³/ha). L'exploitation bénéficie de l'ICHN.



UTILISATION DES SURFACES

138 ha de SAU, dont :
 - 85 ha de surfaces fourragères
 - 53 ha de cultures de vente

1,6 UGB/ha SFP



- 15 tonnes de triticale et 9 tonnes de pois sont auto-consommées pour les génisses

PRODUCTIONS

- 815 000 L vendus
- 60 qtx en blé
- 13,5 TMS/ha en maïs ensilage :
 - 18 TMS/ha irrigué (50 %)
 - 9 TMS/ha sec (50%)
- 8 TMS/ha RGI (3 coupes)

FICHE N°6

Systeme irrigué non pâturant



DIAGNOSTIC D'ALIMENTATION

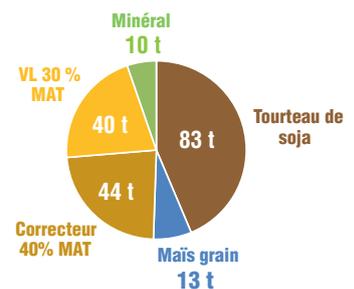
Ce diagnostic a été réalisé grâce à l'outil informatique développé par le Syndicat des Laiteries de Charentes-Poitou, qui permet de positionner les élevages par rapport au nouveau cahier des charges. Pour rappel, les principaux points d'évolution portent sur une alimentation sans OGM et sans urée, une quantité minimale de maïs dans la ration et une limitation des quantités d'aliments concentrés. De plus, les aliments concentrés devront provenir de la zone géographique de l'AOP, sauf pour une partie des concentrés azotés.

Trop de concentrés azotés dans la ration

Une ration semi-complète est distribuée toute l'année, basée sur du maïs ensilage et du RGI. A l'auge, les fourrages sont complétés par 2.2 kg de tourteau de soja et 0.5 kg de maïs grain humide. Au DAC, les vaches reçoivent 2 aliments composés, correcteur à 40% de MAT (en moyenne 1.3 kg) et un aliment type « VL » à 30% de MAT (en moyenne 1.2 kg). La vache de référence, produisant entre 30 et 32 kg reçoit 2 kg de correcteur et 1 kg de VL.

Les vaches tarées restent au bâtiment, avec du foin comme ingrédient principal en début de tarissement complété par les refus des vaches. En préparation vêlage, le foin est complété par une demi-ration à l'auge de vache en lactation.

L'ingrédient principal de la ration étant un maïs ensilage partiellement irrigué, cela permet de limiter les concentrés énergétiques. En revanche, les aliments concentrés sont principalement azotés. Cela induit un dépassement du seuil des 1200 kgMS de composants azotés provenant d'en dehors de la zone AOP. Enfin, les aliments composés contiennent du tourteau de soja OGM et de l'urée.



Consommation de concentrés en t brute par an pour les VL

CONFORMITÉ

Concentrés/VL
1 657 kgMS
 Plafond = 1800 kg MS

Quantité de maïs

NON-CONFORMITÉ

Concentrés/VL
> 20% MAT provenant d'en dehors de la zone AOP :

1 239 kgMS
 Plafond = 1200 kg MS

Présence d'urée
 Alimentation OGM

EN RÉPONSE AUX NON-CONFORMITÉS, LA SIMULATION PORTERA SUR :

- Augmenter l'ensilage
- RGI Auto-consommer du pois
- Remplacer les aliments composés par des formules sans OGM et sans urée

Nombre de vaches calculées pour le diagnostic AOP (intégrant les génisses 1 mois avant vêlage) :

102
 dont **85** en lactation

SIMULATION

RATIONS

Une auto-consommation de pois qui permet de réduire les concentrés azotés hors zone...

	Initiale	Simulée	
Exprimé en kgMS	Ensilage maïs 34%MS, 0.93 UFL, 41 PDIN, 68 PDIE, 0.96 UEL	14,4	13,6
	Ensilage RGI 27%MS, 0.9 UFL, 80 PDIN, 70 PDIE, 1.08 UEL	3	3,5
	Paille de pois 0.53 UFL, 42 PDIN, 60 PDIE, 1.14 UEL	0,4	0,4
Exprimé en kg brut	Tourteau de soja 1.06 UFL, 330 PDIN, 229 PDIE	2,2	1,8
	Correcteur non OGM 1 0.9 UFL, 300 PDIN, 200 PDIE		
	Maïs grain humide 67%MS, 0.82 UFL, 42 PDIN, 56 PDIE	0,6	0,6
	Pois fermier 1.05 UFL, 130 PDIN, 84 PDIE	1,3	0,5
	Correcteur OGM 40% de MAT 0.92 UFL, 274 PDIN, 205 PDIE		
	Correcteur non OGM 2 0.92 UFL, 275 PDIN, 205 PDIE		
Aliment "VL" 30% MAT 1.02 UFL, 70 PDIN, 89 PDIE	1,2	1,2	
% couverture UF	101%	101%	
% couverture PDIN	109%	109%	
% couverture PDIE	111%	115%	
UFL/kgMS	0,92	0,91	
PDIN/kgMS	101	101	
PDIE/kgMS	102	106	

Face aux incertitudes d'approvisionnement de soja non OGM sur les marchés à terme (mode d'achat actuel), l'éleveur fait le choix de travailler davantage avec son fournisseur, dont les volumes seront mieux garantis, pour le remplacement des correcteurs azotés.

Au niveau des fourrages, l'ensilage de RGI est augmenté dans les limites du possible par rapport à la capacité de production de l'exploitation. Au niveau des concentrés, 0,5 kg de pois produit sur l'exploitation est distribué aux vaches pour remplacer une partie du correcteur.

Ensuite, les trois aliments azotés sont remplacés par des formulations sans OGM et sans urée, avec des petites variations dans les valeurs alimentaires, sauf pour l'aliment «VL» qui est disponible en non OGM avec la même formulation.

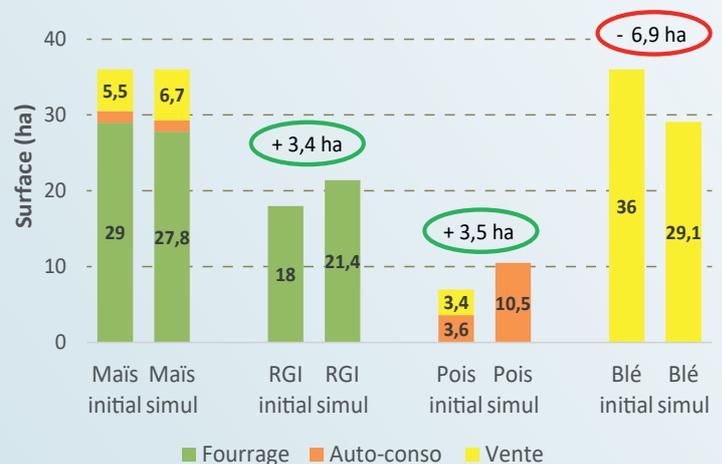
L'auto-consommation de pois est importante car cette source de protéine, produite dans la zone AOP, sort du seuil des 1 200 kgMS qui pose problème. La quantité de concentrés distribuée augmente de 0,2 kg/VL/jour, mais reste sous la barre des 1 800 kgMS annuel/VL, l'exploitation ayant une marge de sécurité sur ce point.

IMPACT SUR L'ASSOLEMENT

... mais qui mobilise de la surface

L'augmentation de l'ensilage de RGI entraîne un besoin supplémentaire de 17 TMS. Sur un rendement total de 8 TMS/ha, seulement 5 TMS peuvent être assurées en ensilage de bonne qualité. Le reste sera vendu en foin. Cela implique d'implanter 3,4 ha de RGI supplémentaires

Le pois est déjà présent dans l'assolement et une partie de la récolte est distribuée au génisses. Mais son intégration dans les rations des laitières entraîne un besoin supplémentaire de 17,3 tonnes. Cela implique de produire une plus grande surface et de ne plus en vendre. Le rendement est assez aléatoire, il est prévu 25 qtx/ha en moyenne pluri-annuelle. Même en autoconsommant les tonnes qui étaient vendues précédemment, il faut implanter 3,5 ha de pois.



Évolution des surfaces et de leurs destinations

A SAU constante, ces hectares supplémentaires pour l'alimentation des vaches conduisent à une diminution de 6,9 ha de la surface en culture de vente.

ÉCONOMIE

BUDGET PARTIEL

Le pois coûte cher à produire mais permet de réduire le coût du passage au non OGM

L'ensemble du système alimentaire est modifié, et les éléments du chiffrage sont tous inter-dépendants.

Les surfaces destinées au troupeau augmentent, donc les cultures de vente diminuent. Cette modification dans l'usage des surfaces est responsable de 80 % du surcoût : surface en RGI et en pois supplémentaire, diminution des ventes de blé et de pois, achat de paille...

L'élargissement aux vaches de l'autoconsommation de pois est un levier clé dans la remise en conformité de l'exploitation. Mais ce levier coûte à lui seul 4 208 €. En effet, le rendement modeste nécessite de mobiliser beaucoup de surfaces, et le coût de production à la tonne est élevé malgré le soutien direct des aides de la PAC.

Ceci-dit, le pois permet aussi de réduire les quantités de concentrés azotés, ce qui limite le coût du passage à l'alimentation non OGM à 1 847 €. De plus, c'est lui qui permet d'envisager l'engagement dans le nouveau cahier des charges.

Charges en plus	55 961 €	Charges en moins	53 393 €
Surface RGI supplémentaire 3.4 ha x 795 €, dont : Semence 69 € (semence fermière RGI 2€/kg + trefle), engrais 158 € (190 unités N), phytos 0 €, méca hors récolte 99 € (PEREL), méca récolte 310 € pour l'ensilage et 159 € pour le foin (PEREL)	2 703 €	Concentré OGM Tourteau de soja : 74 tonnes x 450 €** Correcteur au DAC : 44 tonnes x 337 €*	48 128 € 33 300 € 14 828 €
Pois supplémentaire Culture 3.5 ha en plus x 719 €, dont : Semence 180 €, engrais 112 € (250 kg de 0.25.20 à 450 €/t), phytos 120 €, méca hors récolte 212 €, moisson 95 € Broyage et mise en boudin 17.3 tonnes x 20 €	2 863 € 2 517 € 346 €	Surface en blé en moins 6.9 ha x 763 €, dont : Semence 90 €, engrais 191 € (170N-27P-0K), phytos 160 €, méca hors récolte 227 €, moisson 95 €	5 265 €
Concentrés non OGM Correcteur 1 (remplacement du tourteau de soja à l'auge) : 61 tonnes x 484 €* Correcteur 2 (remplacement du correcteur au DAC) : 47 tonnes x 413 €* Aliment « VL » 30% MAT : 40 tonnes x 26 € de surcoût par rapport à la formule OGM (420 et 446 €*)	49 975 € 29 524 € 19 411 € 1 040 €		
Achat de paille 6.9 ha x 3 tonnes = 21 tonnes x 20 €/t en andain	420 €		
Produits en moins	8 494 €	Produits en plus	1 325 €
Vente de blé 6.9 ha x 60 quintaux = 41.4 tonnes x 160 € (prix forfaitaire)	6 624 €	Prime protéagineux 3.5 ha de pois supplémentaires x 150 € d'aide directe (programmation PAC 2015-2020)	525 €
Vente de pois 3.4 ha vendus en moins x 25 qtx = 8.5 tonnes x 220 € (prix forfaitaire)	1 870 €	Vente de foin 3.4 ha de RGI x 3 TMS de foin = 10 TMS x 80 €	800 €
Total défavorable	64 455 €	Total favorable	54 718 €

9 737 € de surcoût, soit 11,9 €/1000 litres

*Prix fournisseur conjoncture printemps 2021

**Prix forfaitaire pour tourteau de soja non OGM brut, identique à toutes les simulations

ÉCONOMIE

SENSIBILITÉ AUX ALÉAS Une forte sensibilité au marché des matières premières non OGM

Le tableau ci-dessous présente l'évolution du surcoût global de la simulation en fonction des évolutions de la conjoncture céréalière et des matières premières non OGM, exprimé en €/1000 litres.

Matières premières non OGM
(soit surcoût du non OGM par rapport à l'OGM)

	0% (487 €/t)	+10% (532 €/t)	+20% (581 €/t)	+30% (629 €/t)	
Conjoncture céréale (soit prix du blé)	-20% (128 €/t)	9.9	16.0	21.1	28.3 + 1,04
	-10% (144 €/t)	10.9	17.0	23.2	29.3
	0% (160 €/t)	11.9	18.0	24.2	30.3
	+10% (176 €/t)	13.0	19.1	25.3	31.4
	+20% (192 €/t)	14.0	20.2	26.3	32.4
	+30% (208 €/t)	15.1 + 6,13	21.2	27.3	33.5

Évolution du surcoût global de la simulation en fonction des évolutions de la conjoncture céréalière et des matières premières non OGM, exprimé en €/1000 litres.

La conjoncture céréalière est relativement peu impactante, malgré le fait qu'une cinquantaine de tonnes de blé et de pois sont vendus en moins.

En revanche, l'augmentation des prix des matières premières non OGM a des conséquences bien plus importantes. Le surcoût peut rapidement s'envoler, ce qui est inquiétant au vu des fluctuations de conjonctures observées sur ce marché.



L'impact de l'augmentation du prix des matières premières non OGM est calculé en partant du principe que le prix de l'OGM lui reste stable. Or, les deux sont souvent corrélés.

Les résultats sont extrapolables au-delà des limites du tableau, en utilisant le coefficient matérialisé au niveau des flèches de couleur. Par exemple, si le prix des céréales et des matières premières non OGM augmentent de 40 %, le surcoût serait de $33,5 + 6,13 + 1,04 = 40,7$ €/1000 litres.

ÉLÉMENTS DE RÉFLEXION

- Incertitude sur la disponibilité des matières premières non OGM
- Le gain d'autonomie protéique permettra d'être moins sensible aux variations de prix des matières premières non OGM
- Augmentation de la surface en RGI : implantation sensible à la sécheresse d'automne
- La vente de fourrage est un débouché incertain, le foin de RGI pourra également permettre de constituer un stock de sécurité
- L'augmentation des surfaces en protéagineux pourra avoir un intérêt dans le cadre de la future PAC
- Le rendement du pois pourrait s'améliorer, avec l'augmentation de la surface l'enjeu de l'accompagnement technique est plus important
- L'autoconsommation de pois permet de garantir l'origine «zone» du concentré

CONTACT :

Adèle Marsault (Institut de l'Élevage) - adele.marsault@idele.fr



REMERCIEMENTS À L'ÉLEVEUR,
À AGRIAL ET AU FOURNISSEUR
D'ALIMENT POUR LEUR
COLLABORATION.

PARTENAIRES TECHNIQUES



PARTENAIRES FINANCIERS



RÉGION
Nouvelle-Aquitaine

Rédaction : Adèle Marsault (Institut de l'Élevage) • Crédit photo : Institut de l'Élevage

Conception graphique : beta.pictoris • Mise en page : Valérie Lochon (CRA NA)

Références Alfred : 00 22 302 019 - Juillet 2022